© Drogues Info Service - 6 mai 2025

Vos questions / nos réponses

Mon compagnon boit... Que faire ?

Par Profil supprimé Postée le 14/04/2014 09:05

> Voilà cela fais plus de 4 ans que je suis avec mon compagnon.
> Au début il buvait énormément, cela était environ une bouteille de pastis d'un litre par soir, avec deux amis à lui,et cela en semaine.. En week-end c'était environ 2 bouteille jour. Au fur et à mesure il a compris qu'il fallait diminuer. Il a déjà perdu deux fois son permis à 1an d'intervalle à cause de l'alcool.
> Nous avons eu plusieurs séparations en 4 ans à cause de l'alcool.
> Aujourd'hui, des qu'il prend un verre, y ne peux pas s'arrêter et est mauvais des que je le contredis...
> Il en est conscient.. Y me dis qu'il va arrêter, enfaite c'est ce que j'entends depuis 4 ans..
> Aujourd'hui je sais plus quoi faire, je l'aime, mais je n'arrive plus à supporter l'alcool.. Il est conscient qu'il a un problème avec sa, mais ne veux pas ce faire aidé..
> Vendredi soir, en rentrant du boulot, y s'était servi un verre, tout seul ! Je suis perdu, je ne sais plu quoi faire avec tout sa..

Mise en ligne le 15/04/2014

Bonjour,

Nous comprenons votre désarroi. Même s'il est conscient d'avoir un problème, vous dites qu'il ne souhaite pas se faire aider. Dès lors, vous ne pouvez pas faire grand chose pour lui. Sans adhésion de sa part, vous ne pouvez faire évoluer la situation de manière positive, seule. Il est fréquent de se sentir impuissant face à une telle situation, et cela peut générer beaucoup de sentiments négatifs (colère, tristesse, déception). Vous ne pouvez donc que le soutenir ou l'encourager à entamer une démarche de soin mais dans le respect de vos propres limites. La violence ou l'agressivité, qu'elle soit verbale, psychologique ou pire physique, n'est pas acceptable.

Aussi, il nous semble important que vous puissiez être soutenue dans cette situation difficile. Nous vous conseillons donc de prendre contact avec la structure dont nous faisons figurer les coordonnées en bas de message. Il s'agit d'un Centre de Soin, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). L'équipe de professionnels (éducateurs spécialisés, médecins, psychologues) reçoit aussi bien les usagers d'alcool que leur entourage (conjoints, parents, familles, amis) et ce, de manière anonyme et gratuite. N'hésitez pas à faire appel à eux afin de trouver des conseils, de l'écoute et du soutien. Vous pouvez aussi joindre l'un de nos écoutant au 0 980 980 930 (Alcool Info Service) tous les jours de 8h à 2h.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA CICAT 28 - antenne de Dreux

4/6 rue Porte Chartraine
28100 DREUX

Tél : 02 37 46 47 94
Site web : www.cicat.fr/
Secrétariat : Fermeture le lundi, le mardi une fois sur 2 de 10h à 19h ou de 13h à 19h, mercredi de 10h à 18h, jeudi et vendredi de 9h30 à 17h.
Accueil du public : Fermeture le lundi, le mardi une fois sur 2 de 10h à 19h ou de 13h à 19h, mercredi de 10h à 18h, jeudi et vendredi de 9h30 à 17h.
Consultat° jeunes consommateurs : Consultations jeunes consommateurs sur rendez-vous le mercredi de 10h à 17h

Voir la fiche détaillée